

PROGRAMME
ONU-REDD



Compte-rendu de la onzième réunion du Conseil d'orientation

PROGRAMME ONU-REDD

9-10 décembre 2013

Genève, Suisse

Table des matières

Récapitulatif des décisions	3
Introduction	6
Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour	6
Séance 2 : Aperçu des avancées et des résultats depuis la dixième réunion du Conseil d'orientation	7
Séance 3 : Révision du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2014	14
séance 4 : Partager les expériences de mise en œuvre	15
Séance V : Programmes nationaux	16
Séance VI : Examen du Conseil d'orientation	23
Séance VII : Évaluation du Programme	22
Séance VIII : Point d'information du FCPF	22
Séance IX : Clôture de la réunion	25
Annexe I : Liste des participants	26

Récapitulatif des décisions

Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour

1. Le Conseil d'Orientation du Programme ONU-REDD a adopté l'ordre du jour de la onzième réunion du Conseil d'Orientation, assorti de l'amendement suivant : la question relative au roulement des pays du Conseil d'Orientation, soulevée par le Sri Lanka, sera abordée dans le contexte de la séance 6a. (séance 1b)

Séance 2 : Aperçu des avancées et des résultats depuis le dixième Conseil d'Orientation

2. Le Conseil d'Orientation a approuvé le bilan semi-annuel 2013 du Programme ONU-REDD et pris note du bilan du cadre de financement du Fonds du Programme ONU-REDD. (séances 2b et 2c)
3. Le Conseil d'Orientation a accueilli avec satisfaction la note de synthèse du Programme ONU-REDD et la présentation sur les droits fonciers et la REDD+, et souligné l'importance de résoudre les problèmes fonciers afin de promouvoir l'avancement des activités ONU-REDD dans de nombreux pays. (séance 2f)

Séance 3 : Révision du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2014

4. Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le budget révisés pour la 3^{ème} année (2014) de l'Appui aux Activités Nationales de REDD+ - Cadre du Programme global 2011-2015" (l'AAN) assortis d'une allocation de 24 725 978 dollars É.-U. stipulée au formulaire de demande de crédits. (séance 3a)

Séance 4 : Partager les expériences de mise en œuvre

5. Le Conseil d'orientation a pris note des recommandations préliminaires du projet final d'évaluation indépendante portant sur le Programme national ONU-REDD de l'Indonésie et de l'évaluation indépendante finale du Programme national ONU-REDD de la Tanzanie, félicitant les deux pays d'avoir achevé leurs Programmes Nationaux. (séance 4a)

Séance V : Programmes Nationaux

6. Le Conseil d'orientation a approuvé la demande de financement du Bangladesh d'un montant de 2,3 millions de dollars É.-U. pour son Programme National, budget stipulé au formulaire de demande de crédits, ainsi que l'allocation budgétaire proposée, sous condition de la prise en compte des recommandations formulées par le Conseil d'Orientation, des évaluations techniques indépendantes, et par le secrétariat. Ces recommandations devront être incorporées dans la R-PP et le document du Programme National préalablement à la finalisation. (séance 5a)
7. Le Conseil d'Orientation a pris note des besoins budgétaires estimés de l'Argentine et de la Côte d'Ivoire, ainsi que de l'état d'avancement des préparatifs de leurs R-PP, et a invité les deux pays à présenter formellement leurs Programmes Nationaux avant sa douzième réunion, en tenant compte des recommandations formulées. (séance 5b)

8. Le Conseil d'Orientation a félicité le gouvernement et les populations autochtones du Panama pour les progrès réalisés, pris note de la réponse de la direction à l'enquête indépendante et à l'évaluation du Programme ONU-REDD du Panama, et entériné les propositions de changements au Programme National, notamment une demande de prolongation sans frais additionnels au mois de juin 2015, et a recommandé que les agences évaluent la possibilité d'inclure le Panama Panama comme pays pilote pour l'appui à la REDD+ à assise communautaire (CBR+). (séance 5c)

Séance VI : Point d'information sur l'examen de la structure du Conseil d'Orientation

9. À la suite de l'examen de la structure du Conseil d'Orientation, le Conseil d'Orientation a pris note des recommandations formulées dans la réponse du groupe de travail, et décidé ce qui suit :
 - a. Roulement des pays¹ :
 - i. Les pays membres du Programme alterneront deux fois par an avec un membre de chaque région préalablement à chaque réunion du Conseil d'Orientation ;
 - ii. Pour chaque région, le pays membre du Programme ayant servi le Conseil d'Orientation pendant la plus longue durée cèdera son siège au moment du changement;
 - iii. Le mandat des pays membres du Programme est de 3 réunions du Conseil d'Orientation ;
 - iv. À compter de la onzième réunion du Conseil d'Orientation, les pays membres du Programme reprennent le roulement afin de permettre à deux nouveaux pays par région de prendre leur fonction lors de la douzième réunion du Conseil d'Orientation ;
 - v. Le règlement intérieur et les directives opérationnelles du Programme ONU-REDD seront modifiés en conséquence.
 - b. Observateurs :
 - i. Parrainage d'observateurs supplémentaires (jusqu'à 2 pays partenaires par région) conviés à assister aux réunions du Conseil d'Orientation.
 - ii. Les pays partenaires parrainés à titre d'observateur seront sélectionnés annuellement pour participer à une seule réunion.
 - iii. Le règlement intérieur et les directives opérationnelles du Programme ONU-REDD seront modifiés en conséquence.
 - c. Budget :
 - i. Les membres du Conseil d'Orientation sont invités à communiquer leurs suggestions sur les priorités à prendre en compte lors de la préparation du projet de plan de travail et de budget pour l'AAN. Ces suggestions seront adressées au

¹ Bien qu'un consensus ait été dégagé à ce sujet durant la réunion du Conseil d'Orientation, la PNG et la RDC ont communiqué par courriel leur désaccord avec la décision.

- secrétariat 80 jours ouvrables avant la réunion du Conseil d'Orientation lors de laquelle une décision devrait être prise sur le financement de l'AAN.
- ii. Le projet de plan de travail et de budget de l'AAN, assorti d'une matrice de réponses indiquant la prise en compte des suggestions reçues par le Conseil d'Orientation, sera diffusé par le secrétariat au Conseil d'Orientation au moins 35 jours ouvrables avant la réunion du Conseil lors de laquelle le budget proposé sera examiné pour décision.
 - iii. Le secrétariat s'emploiera à organiser une séance d'information préalablement à l'examen des propositions budgétaires par le Conseil d'Orientation.
- d. Feuille de route pour résoudre les enjeux à long terme :
- i. Les enjeux catégorisés comme étant à long terme seront abordés en 2015, car la forme est définie par la fonction, et les fonctions du Programme seront définies dans la stratégie post-2015, qui sera élaborée en 2014.

Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (le Programme ONU-REDD) a tenu la onzième réunion de son Conseil d'orientation les 9-10 décembre 2013 à Genève, en Suisse. La réunion était coprésidée par M. Salisu Dahiru, Point focal du Programme ONU-REDD pour le Nigéria et coordonnateur national REDD+ au ministère fédéral de l'Environnement du Nigéria, et par Mme Veerle Vandeweerd, directrice du groupe Environnement et Énergie du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La réunion a rassemblé 96 participants (voir l'annexe 1). L'ensemble des documents et des présentations est disponible sur le [site Internet](#) et l'[espace collaboratif de travail](#) du Programme ONU-REDD.

Séance 1 : Ouverture et approbation de l'ordre du jour

1a. Accueil et présentation des coprésidents

M. Mario Boccucci, chef du secrétariat du Programme ONU-REDD, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et présenté M. Dahiru et Mme Vandeweerd, coprésidents de la onzième réunion du Conseil d'orientation. M. Dahiru a ouvert la réunion en remerciant les membres et les observateurs de s'être rendus à Genève, où réside le secrétariat du Programme ONU-REDD. Il a remarqué que la COP 19 de la CCNUCC, réunie à Varsovie (Pologne), avait largement reconnu les progrès réalisés dans la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+, puis remercié la Norvège pour sa récente annonce d'une contribution au Programme ONU-REDD. Il a noté que 2013 serait le cinquième anniversaire du Programme, soulignant les résultats obtenus pendant ces cinq années. M. Dahiru a remarqué la place plus grande faite au cours de cette réunion du Conseil d'orientation au partage des enseignements, encourageant les participants à envisager ensemble comment surmonter les difficultés. M. Dahiru a enfin demandé aux participants d'observer un instant de silence en hommage aux victimes du typhon Haiyan en Asie du Sud-est et à la mémoire de M. Nelson Mandela. Mme Vandeweerd a évoqué le leadership dont a fait preuve le Programme ONU-REDD ces cinq dernières années, les gouvernements et les organismes de l'ONU ayant promu une nouvelle approche en réponse aux nouveaux enjeux du développement. Revenant sur l'ordre du jour de la réunion, Mme Vandeweerd a exprimé l'espoir que cette réunion du Conseil d'orientation aidera les pays à progresser davantage vers la REDD+ et sa préparation.

Les coprésidents ont présenté les observateurs qui assistent à titre ponctuel à la réunion, et obtenu du Conseil l'approbation de leur présence. Il s'agit de : l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Ecologia Conciencia y Desarrollo Sustentable (ECONDS), la Coordinadora Nacional de Pueblos Indígenas de Panamá (COONAPIP - Coordination nationale des peuples autochtones du Panama), le gouvernement du Malawi et l'équipe en charge de la REDD+ aux services forestiers des États-Unis, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, et Transparency International.

M. Dahiru a avisé le Conseil d'orientation d'une demande soumise par le Sri Lanka à l'examen des membres du Conseil d'orientation en 2014 dans le cas où la décision serait prise d'instaurer un système de membre par roulement.

1b. Examen et approbation de l'ordre du jour

Les coprésidents ont énuméré quelques aspects opérationnels de la réunion, rappelant notamment aux membres du Conseil d'orientation de signer le formulaire de déclaration d'intérêts. Le Conseil d'orientation a indiqué au secrétariat qu'il importait de communiquer sans retard les documents de réunion sur le site Internet afin de faciliter la préparation de la réunion par les participants, et suggéré que la demande du Sri Lanka en vue de débattre du roulement des pays du Conseil d'orientation soit discutée dans le cadre du point 6a de l'ordre du jour. Avec cet amendement, l'ordre du jour a été adopté par le Conseil d'orientation. Voir la **décision 1** du Conseil d'orientation.

Séance 2 : Aperçu des avancées et des résultats depuis le dixième Conseil d'orientation

2a. Aperçu des avancées et des résultats depuis la dixième réunion du Conseil d'orientation

M. Boccucci, Mme Thais Linhares-Juvenal, agent de Programme, et Mme Mirey Atallah, agent de Programme chargée des Programmes Nationaux au secrétariat du Programme ONU-REDD, ont informé le Conseil d'Orientation des principaux jalons depuis sa dixième réunion.

M. Boccucci a rappelé au Conseil les principales décisions prises lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation et exposé les principaux événements survenus depuis lors. Il a résumé les décisions prises par le Conseil entre deux réunions, notamment l'approbation des demandes de la Zambie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée en vue d'une prorogation sans frais de leurs Programmes nationaux, et l'acceptation de Madagascar et du Zimbabwe au sein du Programme ONU-REDD. Il a présenté les points saillants des travaux récents et en cours du Programme, notamment : les travaux innovants sur l'égalité des sexes et le rôle du secteur privé dans la REDD+ et plusieurs événements de haut niveau marquant le cinquième anniversaire du Programme. Il a souligné les progrès réalisés dans la gestion des connaissances, et noté le rôle de la onzième réunion du Conseil d'orientation comme forum d'échange des connaissances et d'informations. Il a en outre mis en avant les nouveaux partenariats en passe de se nouer, notamment avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et avec Interpol, afin d'explorer l'articulation entre l'abattage illégal des arbres, la répression de la criminalité et la REDD+. En ce qui concerne l'avenir, M. Boccucci s'attend à ce que le Programme ONU-REDD touche un public plus large, indiquant qu'il attendait avec intérêt les résultats de l'évaluation du Programme, qui seront mis à profit dans les débats suscités par la stratégie post-2015 du Programme.

Mme Linhares-Juvenal a rendu compte de l'état d'avancement de l'"Appui aux activités nationales de REDD+ - Cadre du Programme global 2011-2015" (AAN), citant notamment un atelier Sud-Sud sur les fonds nationaux, ainsi que des supports de connaissance sur les sujets suivants : l'égalité des sexes, les systèmes de partage des avantages (SPA), la REDD+ et les objectifs d'Aichi pour la biodiversité d'ici à 2020, les régimes fonciers et la REDD+, et la préparation juridique. Mme Linhares-Juvenal a remarqué que l'appui ciblé bénéficiait désormais à 30 pays, pour une allocation totale de 3,8 millions de dollars É.-U., citant des exemples de succès remportés dans ce cadre : les travaux du Népal sur la transparence et la responsabilisation, l'étude sur l'intégrité dans la REDD+ au Bangladesh, ainsi que l'assistance technique fournie pour appuyer la création d'un Fonds national REDD+ en RDC.

Mme Atallah a dressé le bilan des Programmes nationaux, dont 13 sont actifs, quatre achevés et trois en cours d'élaboration. Depuis la dixième réunion du Conseil d'orientation, le Viet Nam a lancé sa phase 2, l'infrastructure du fonds national de la République démocratique du Congo a été achevée, et la Tanzanie comme les Philippines ont terminé leurs Programmes nationaux. La résolution des problèmes ayant provoqué la suspension des activités au Panama a progressé. Mme Atallah a informé le Conseil de l'application des décisions de la dixième réunion du Conseil d'orientation concernant les Programmes nationaux, c'est-à-dire l'élaboration d'orientations sur les questions opérationnelles, et présenté une analyse préliminaire des goulets d'étranglement survenant dans la mise en œuvre des Programmes nationaux ; parmi les principaux facteurs entravant la mise en œuvre, Mme Atallah a ainsi mentionné les lacunes dans les capacités, une conception trop ambitieuse, un manque de coordination, et des difficultés politiques et administratives. L'analyse préliminaire devrait être achevée avant la douzième réunion du Conseil d'orientation et présentée au Conseil d'orientation, accompagnée d'une analyse des éléments favorisant le succès.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a loué le travail du secrétariat, en particulier l'analyse des goulets d'étranglement identifiés dans l'exécution des Programmes nationaux. Le Conseil a félicité le Programme à l'occasion de son cinquième anniversaire et pour les résultats obtenus jusque-là.

2b. Bilan semi-annuel 2013 du Programme ONU-REDD

Mme Linhares-Juvenal a présenté le bilan semi-annuel 2013 du Programme ONU-REDD, en attirant l'attention sur le nouveau format, le nouveau titre² et la présentation plus claire des enseignements, des défis et des occasions à saisir ; une analyse plus poussée afin d'aider l'élaboration des politiques et la prise de décisions ; une meilleure lisibilité ; et l'accent mis sur les résultats. Elle a indiqué qu'il fallait voir dans ce bilan semi-annuel un document pilote préfigurant le rapport annuel, et sollicité l'opinion des membres du CO. Pendant la période concernée, trois nouveaux pays ont été invités à présenter leurs documents de Programme national : l'Argentine, le Bangladesh et la Côte d'Ivoire. La révision du budget de l'AAN pour 2013 a été approuvée lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation, de même que la création d'une nouvelle réalisation, l'appui à la REDD+ à assise communautaire (CBR+) ainsi que des travaux renforcés sur l'engagement des parties prenantes. Concernant la mise en œuvre financière du Programme ONU-REDD à la date du 30 juin 2013, un montant de 61,4 millions de dollars É.-U. a été approuvé et 31,3 millions de dollars É.-U. ont été dépensés en vertu des Programmes nationaux, 42 millions de dollars É.-U. ont été approuvés et 34,8 millions de dollars É.-U. dépensés en vertu de l'AAN. Le montant approuvé pour l'appui ciblé (dans le cadre de l'AAN) était un total de 3,2 millions de dollars É.-U. pour 26 pays (tous ces chiffres sont au jour du 30 juin 2013). Mme Linhares-Juvenal a indiqué que le Programme national de l'État plurinational de Bolivie avait été révisé et validé, et que la révision du Programme national Panama devrait également permettre la reprise des activités dans le pays. Elle a noté que l'exécution de l'AAN s'était intensifiée à tous les niveaux d'intervention, citant quelques succès notables : mise en œuvre renforcée des systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF) ; finalisation de l'évaluation des risques de corruption liés à la REDD+ au Kenya et aux Philippines ; consultation d'un expert mondial sur les régimes fonciers et la REDD+ ; finalisation des orientations en matière de consentement libre, informé et préalable (CLIP) et le manuel juridique qui

² Anciennement "rapport semi-annuel".

l'accompagne ; élaboration d'une stratégie pour la CBR+ ; et élaboration d'un cadre conceptuel pour appuyer l'approche des pays en matière de garanties. Elle a également récapitulé les grandes étapes communiquées par les Programmes nationaux et indiqué les pays où des progrès ont été signalés dans différents domaines de la préparation de la REDD+.

2c. État financier du Fonds du Programme ONU-REDD

Mme Mari Matsumoto, gestionnaire de portefeuille en chef au Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (Bureau du FASM) du PNUD a informé le Conseil de l'état financier du Fonds du Programme ONU-REDD. Des contributions d'un montant de 174 millions de dollars É.-U. ont été reçues. Depuis la dixième réunion du Conseil d'orientation, l'engagement du Luxembourg a été honoré. 1,8 million de dollars É.-U. a été engagé par le Danemark, et la Norvège a annoncé une contribution de 44 millions de dollars É.-U. Après déduction des attributions de fonds en application des décisions du Conseil d'orientation, le Fonds détient encore 6,49 millions de dollars É.-U. Lorsque la contribution annoncée par la Norvège sera honorée, des fonds suffisants seront disponibles pour satisfaire toutes les demandes présentées à l'examen du Conseil d'orientation lors de la présente réunion.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a loué le Programme pour les avancées réalisées, et l'a chaudement félicité pour le format révisé employé dans le bilan semi-annuel, notamment pour les sections où sont mises en exergue les difficultés et les occasions à saisir. Le Conseil a remercié la Norvège et le Danemark pour leur aide supplémentaire et encouragé d'autres pays à envisager de contribuer financièrement au Programme. Le Danemark a informé le Conseil que sa contribution à la Bolivie (qualifiée dans le bilan semi-annuel de "potentielle") a été confirmée, annonçant l'approbation récente d'une contribution bilatérale de 25 millions de dollars É.-U. pour le financement sur cinq ans d'efforts en vue de corriger la gestion forestière en Bolivie dans le cadre d'une démarche conjointe d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Le Conseil a cité le rapport de l'Équateur comme un exemple à suivre pour la manière dont les succès sont évoqués dans le contexte des réalisations et des résultats, alors que d'autres rapports de Programmes nationaux doivent être améliorés à cet égard. Dans l'ensemble, le Conseil souhaite que l'accent soit mis davantage sur les résultats. Le Conseil s'est félicité de la rapidité du processus de CBR+, espérant que plusieurs projets auront été sélectionnés pour des subventions d'ici la douzième réunion du Conseil d'orientation. L'Équateur a indiqué au Conseil que le comité directeur de son Programme national avait déjà convenu de solliciter une prorogation du Programme national jusqu'en décembre 2014 et témoigné des mesures prises pour faire progresser la mise en œuvre. Concernant le Fonds du Programme ONU-REDD, le Conseil a demandé que les présentations comprennent à l'avenir une comparaison avec l'état présenté lors de la réunion précédente du Conseil d'orientation, afin d'apprécier la progression.

Les représentants des populations autochtones et de la société civile se sont émus de la récente dissolution d'une organisation de la société civile (OSC) en Équateur, et de son incidence possible sur le Programme national de l'Équateur. Ce dernier a convenu de proposer que ce point soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de son Comité directeur national, et de faire état des suites à la prochaine réunion du Conseil d'orientation.

Le Conseil d'orientation a approuvé le bilan semi-annuel 2013 du Programme ONU-REDD et pris note du point d'information sur le cadre de financement du Fonds du Programme ONU-REDD. **Voir la décision 2.**

2d. Synthèse des séances d'information et de partage des connaissances

i. Échange des expériences des pays en matière de renforcement de la transparence, de la responsabilité et de l'intégrité pour la REDD+

M. Alfred Gichu, agent de coordination nationale REDD+ au ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources naturelles du Kenya, a fait le point sur les principaux messages formulés au cours de la séance, laquelle était présidée par M. Tim Clairs, conseiller technique principal au PNUD. Il a aussi évoqué l'expérience de la République démocratique du Congo, du Kenya et du Népal et la manière dont la lutte contre la corruption a été intégrée à leurs travaux de préparation de la REDD+. M. Victor Illescas, représentant des OSC d'Amérique latine et des Caraïbes, a témoigné du point de vue de la société civile. Les exemples de ces trois pays, qui ont bénéficié de méthodologies flexibles et des conseils du Programme ONU-REDD en 2012 et en 2013, ont montré comment les analyses des mesures de lutte contre la corruption étayaient les trois éléments clefs d'une stratégie nationale de REDD+, à savoir 1) une compréhension plus nuancée des facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts 2) les garanties et les systèmes d'information sur les garanties (SIS) et 3) le partage des avantages. Parmi les mesures innovantes d'atténuation des risques de corruption, citons ainsi les outils de transparence tels que les registres de REDD+ ; la dissociation entre gestion des forêts et vente du bois ; et l'introduction de "codes de conduite" à l'intention des acteurs étatiques et non étatiques de la REDD+. Plusieurs mesures jugées utiles et nécessaires ont été citées : les partenariats institutionnels, noués avec les organes nationaux, propices à des travaux anti-corruption au niveau national ; la disponibilité et l'accessibilité des informations favorisant une surveillance adéquate ; et la participation à la prise de décisions.

ii. Appui à l'élaboration des approches nationales relatives aux garanties

M. Edwin Usang, représentant des OSC en Afrique, a rendu compte de cette séance, laquelle était présidée par Maria Sanz Sánchez, coordonnatrice de Programme pour la mise en œuvre des Programmes nationaux, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui a rappelé combien importaient les garanties et les SIS pour le succès de la REDD+. La séance a fait état des progrès dans l'élaboration du cadre conceptuel du Programme ONU-REDD pour aider les pays à se doter d'approches des garanties, et dans deux outils développés par le Programme pour aider les pays. La séance a aussi fait valoir qu'il importait d'adapter les travaux sur les garanties aux besoins des pays. Au nom du groupe interinstitution de coordination du Programme, Kimberly Todd, spécialiste du Programme REDD+ au PNUD, a présenté l'outil pour des approches des garanties par les pays (ou CAST, en anglais) qui aide la planification des garanties de la REDD+ au niveau des pays. Valerie Kapos, responsable en chef de programme au Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE, a présenté l'outil sur les avantages et les risques (OAR) dans sa nouvelle configuration, lequel aide les acteurs nationaux à évaluer la manière dont les politiques, législations et réglementations en vigueur s'articulent avec les garanties de Cancún, et à identifier et corriger les lacunes dans ces dispositions. La séance a aussi rappelé qu'il importait de faire participer les communautés de la forêt et les populations autochtones aux travaux sur les garanties, et d'améliorer la communication sur les garanties.

iii. Engagement des parties prenantes : approches suggérées pour répondre aux plaintes liées à la REDD+

M. Charles McNeill, conseiller principal en politique au PNUD, a rendu compte de la séance sur les travaux des pays en vue de renforcer les mécanismes de réclamation, et de leur expérience en ce qui concerne la note d'orientation, élaborée conjointement par l'ONU-REDD/le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), sur la création et le renforcement des mécanismes de réclamation, ainsi que la démarche de règlement des plaintes proposée par le Programme ONU-REDD. M. Alvarado Leverón (Honduras) a présenté les mesures prises pour améliorer le mécanisme national de règlement des plaintes au Honduras, et qui a abouti à la création d'une plateforme des populations autochtones sur les changements climatiques, et au choix de la Commission des droits de l'homme comme organe susceptible de recevoir les plaintes. M. Chea Sam Ang (Cambodge) a rappelé combien il importait de prévenir les plaintes en veillant à la transparence, à l'engagement des parties prenantes et à l'accès à l'information. Au Cambodge, entre autres progrès, un processus d'autosélection avancé a été créé pour les représentants autochtones dans la REDD+. M. Boccucci a décrit les projets du Programme ONU-REDD en vue de se doter de sa propre démarche de règlement des plaintes, et souligné combien il importait de susciter un climat de confiance. Les participants ont exprimé des conseils et des observations utiles afin d'étayer les travaux à venir, et les pays ont été invités à solliciter un appui ciblé dans ce domaine.

iv. Révision du plan de travail et du budget de l'AAN

M. Vathana Khun, chef du secrétariat de l'équipe spéciale pour la REDD+ au Cambodge, a rendu compte de cette séance, resituant le contexte de la révision budgétaire proposée d'un montant de 24,7 millions de dollars É.-U. Mme Linhares-Juvenal a indiqué que la révision budgétaire de l'AAN avait été rendue possible par la nouvelle contribution de 44 millions de dollars É.-U. annoncée par la Norvège pour le financement des activités en 2014, enveloppe qui pourrait être allouée aux volets suivants : i) les Programmes nationaux déjà invités (Argentine, Bangladesh et Côte d'Ivoire) ; ii) les trois nouveaux pays qui seront invités à présenter des Programmes nationaux en 2014 ; et iii) la révision proposée du budget de l'AAN pour 2014, destinée à faire bénéficier tous les pays partenaires d'ONU-REDD l'appui aux pays. Mme Linhares-Juvenal a précisé que la révision avait été élaborée conformément aux priorités définies au cours du processus de réexamen du budget de l'AAN en 2012, en tenant compte de l'évaluation des besoins des pays (CNA) menée conjointement par le Programme ONU-REDD et le FCPF en 2012. Soixante-quatre pour cent du budget après révision sont affectés à l'appui spécifique aux pays, soit une hausse significative des fonds destinés à l'appui ciblé, disponibles à la demande. Parmi les principales innovations proposées, citons : les évaluations des besoins des pays au cas par cas ; les travaux en faveur de l'engagement du secteur privé axés sur les chaînes d'approvisionnement et les facteurs du déboisement, et la REDD+ Academy. Durant la séance de questions/réponses ont été soulevées deux points : les contraintes de temps ayant limité la consultation avec le Conseil d'orientation au cours de la révision du budget, et le fait que les aspects fonciers et le suivi forestier communautaire doivent figurer au budget.

v. Engagement du secteur privé

Mme María del Carmen García Espinosa, du ministère de l'Environnement de l'Équateur, a rendu compte de cette séance, animée par Tim Christophersen, chargé de programme en chef au PNUÉ, et expliqué comment le Programme ONU-REDD renforce ses travaux d'engagement du secteur privé. Lors de cette séance, le groupe d'experts comprenait aussi Andrew Bovarnick, du Green Commodities Programme du PNUD, Iain Henderson, du PNUÉ/Initiative Finance, et Mme García elle-même. Durant la séance, les participants ont été informés de l'élaboration d'une stratégie d'engagement du secteur privé pour le Programme ONU-REDD, dont les recommandations seront présentées lors de la douzième réunion du Conseil. M. Henderson et M. Bovarnick ont ensuite évoqué une proposition conjointe de programme de travail pour 2014-2015 portant sur la relation entre les chaînes logistiques productives liées aux facteurs du déboisement et les chaînes logistiques de financement dont elles dépendent. Le programme de travail tirera parti des avantages comparatifs du Green Commodities Programme du PNUD et de la PNUÉ/Initiative Finance. Mme García a ensuite fait part de l'expérience de l'Équateur, qui a étudié conjointement avec le Programme national la participation du secteur privé à la mise en œuvre et au financement de la REDD+ dans le contexte du Programme national et de l'élaboration de l'architecture de financement du pays.

vi. La REDD+ Academy

M. Resham Dangi, co-secrétaire au ministère népalais des Forêts, a rendu compte de la séance d'information sur la REDD+ Academy, dirigée par Tim Christophersen et Salisu Dahiru. La séance a informé les participants de la proposition de créer une REDD+ Academy, nouvelle initiative de renforcement des capacités suggérée par le Programme ONU-REDD et actuellement en cours de conception. Son concept, qui apparaît également dans la révision proposée du budget de l'AAN, a été présenté par M. Christophersen, lequel a invité chacun à réagir et à suggérer les meilleurs moyens de réduire les lacunes dans les capacités des pays REDD+. La REDD+ Academy a pour but de développer les capacités de la prochaine génération de responsables en matière de REDD+, grâce à des formations intensives sur divers aspects de la REDD+, et de les doter de compétences connexes en gestion. Le Programme entend collaborer avec des partenaires tels que la Banque mondiale et des institutions universitaires de premier plan, et organiser la REDD+ Academy dans les régions. Une phase de conception et d'élaboration aura lieu dans les six prochains mois, et les résultats seront présentés lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation. M. Dahiru a ensuite évoqué l'expérience du Nigéria, qui a accueilli un événement multipartite de trois jours intitulé "REDD+ University". Il a insisté sur la nécessité de former non seulement les responsables gouvernementaux mais aussi les ONG, les OSC, les communautés forestières et les médias, et proposé que le Nigéria accueille la première REDD+ Academy. Les participants ont souhaité en savoir davantage sur le contenu qui serait couvert et la manière dont les savoirs autochtones et traditionnels seraient intégrés.

2e. Appui à la gestion nationale des fonds de REDD+

M. Clairs a présidé la séance et exposé certains aspects de l'aide offerte par le Programme ONU-REDD aux pays REDD+ afin de les doter de mécanismes leur permettant de mettre en œuvre leurs stratégies et de gérer les fonds ; cet appui a ainsi consisté à sélectionner les solutions optimales de gestion de fonds, et à faciliter les échanges d'expériences entre les pays.

M. Victor Kabengele Wa Kadilu, coordonnateur national REDD+ en République démocratique du Congo, a énuméré les grands développements de la REDD+ dans son pays en 2012-2013 et expliqué la création du Fonds REDD+ en RDC. Le gouvernement s'était engagé à rendre opérationnel le Fonds en mai 2013, et des mesures ont été prises pour identifier les activités qu'il convenait de financer, recenser les parties prenantes et élaborer un budget et un cadre logique. Un manuel opérationnel et un plan d'investissement pour 2014-2016 ont été finalisés en septembre 2013. Les prochaines étapes comprennent la capitalisation du Fonds, la programmation et un appel à propositions ainsi que la création des structures de gouvernance.

M. Gichu a dressé le bilan de l'appui offert par le Programme ONU-REDD au Kenya sous forme d'appui ciblé afin de servir le dialogue national, d'aider la tenue de débats politiques sur les droits sur le carbone, et de concevoir des mécanismes effectifs de partage des avantages et de financement. L'appui a porté en priorité sur le recensement des systèmes de partage des avantages existants et l'évaluation des droits sur le carbone et de partage des avantages existants au niveau du projet. Cette démarche poursuivra en 2014.

Mme Berta Pesti, conseillère technique au PNUD, a présenté la facilitation d'un échange Sud-Sud en partenariat avec le FCPF et The Nature Conservancy. Dans le cadre de ce partenariat, dix pays ont été assistés en matière de modalités de mise en œuvre de la REDD+ et de dispositifs de gestion des fonds, sous forme de conférences vidéo, d'une plateforme de connaissances en ligne et de réunions en face à face, des visites de terrain étant prévues l'an prochain. Cinq questions prioritaires (modalités de décaissement des fonds ; harmonisation des fonds nationaux avec les buts stratégiques ; gouvernance des fonds ; sources de financement ; et garanties) sont abordées au cours d'ateliers et d'autres activités.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a demandé à la République démocratique du Congo de préciser dans quelle mesure les populations autochtones et les OSC ont été et seront impliquées dans le processus de planification. M. Kabengele a expliqué que le processus était pleinement participatif et ouvert, la société civile et les populations autochtones étant associés au recensement des parties prenantes, et les communautés locales étant impliquées dans tous les projets mis en œuvre sur le terrain.

2f. Régimes fonciers et REDD+

M. Adam Gerrand, en charge des Ressources naturelles à la FAO, a présenté les options et les possibilités de résolution des difficultés foncières dans le contexte de la REDD+. Il a expliqué l'importance que revêtait l'aspect foncier pour la REDD+, compte tenu de la complexité des droits fonciers coutumiers et de leur pertinence pour l'élaboration des cibles de la REDD+, la fourniture d'incitations et le partage des avantages, le processus décisionnel et la gestion pérenne des forêts. Le CNA conjoint ONU-REDD/FCPF et certaines R-PP et des documents de Programmes nationaux ONU-REDD démontrent l'importance que revêt le foncier pour la communauté de la REDD+. Les travaux d'ONU-REDD sur la question foncière sont dans la droite ligne des Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, qui ont été approuvées par les membres du Comité de la sécurité alimentaire mondiale de la FAO. M. Gerrand a décrit les travaux menés à ce jour en réponse à une demande formulée lors de la septième réunion du Conseil d'orientation pour que soit rédigé un

document sur le foncier. Citons ainsi les consultations, une réunion d'experts sur le foncier en 2012, une publication sur "Le foncier au service du succès de la REDD+ : analyser les opportunités et les options", et une note de synthèse sur le foncier et la REDD+. M. Gerrand a résumé les messages et les recommandations essentiels de ces publications et exposé les étapes à venir – il s'agira notamment de travailler avec les pays du Programme ONU-REDD, dans le cadre de l'appui ciblé, afin de fournir une assistance technique sur le foncier et la REDD+.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a témoigné son appréciation pour les travaux sur le foncier, relevant les risques que pose pour la REDD+ un régime foncier précaire, et remarquant que cette question est absente de nombreuses R-PP et stratégies nationales. La nécessité de débattre de la reconnaissance des populations autochtones dans leurs propres pays a été évoquée, et l'opinion a été exprimée que la définition du foncier telle qu'elle est présentée n'englobe pas complètement son acception par les populations autochtones. La nécessité de concevoir des démarches foncières adaptées aux contextes des pays a été soulignée, et le Conseil a fait valoir qu'il était urgent d'élaborer des mécanismes aptes à protéger les droits des populations autochtones et à encourager la participation pleine et réelle des communautés locales et des populations autochtones dans la planification et la mise en œuvre de la REDD+, sans se limiter à des directives volontaires.

Le Conseil d'orientation a accueilli avec satisfaction la note de synthèse du Programme ONU-REDD et l'exposé sur le foncier et la REDD+, soulignant combien il importe de résoudre la question du foncier pour que les activités d'ONU-REDD puissent progresser dans de nombreux pays. **Voir la décision 3.**

Séance 3 : Révision du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2014

3a. Révision du plan de travail et du budget de l'AAN pour 2014

Mme Linhares-Juvenal a présenté la révision proposée au plan de travail et au budget de l'AAN pour 2014, point qui a été débattu la veille lors de la séance d'information. La révision budgétaire découlant de la contribution récemment annoncée par la Norvège pour les activités en 2014 a proposé des allocations supplémentaires dans tous les résultats de l'AAN, en respectant l'allocation et les priorités d'ensemble fixées dans le budget 2014 dans son état original et après réexamen. Les principaux objectifs de la révision budgétaire d'un montant total de 24,7 millions de dollars É.-U. consistaient à : renforcer l'adossement des Programmes nationaux et accroître les fonds disponibles pour l'appui ciblé, consolider les travaux sur l'engagement du secteur privé, renforcer la gestion des connaissances et améliorer l'efficacité et la ponctualité des services du secrétariat. Deux nouvelles réalisations ont été proposées : Réalisation 7.3 "Concevoir, élaborer et créer une REDD+ Academy, dotée des ressources et des outils nécessaires au renforcement des capacités pour la REDD" et Réalisation 8.7 "Le secrétariat donne effectivement aux pays les moyens de diriger les opérations, en faveur d'une meilleure intégration et coordination des programmes et des activités de préparation". La Réalisation 8.7 ouvre la voie à des évaluations des besoins des pays couvrant les six domaines d'activité de l'AAN. Dans le budget révisé, le pourcentage du budget global affecté à l'appui spécifique aux pays passerait à 64 pour cent, contre 55 pour cent dans le budget d'origine pour 2014. (Voir aussi 2d, iv, compte-rendu de la séance d'information).

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a remercié la Norvège pour son soutien à la REDD+ et au Programme ONU-REDD, indiquant qu'il appuyait l'allocation budgétaire et le plan de travail, et louant la part importante allouée aux pays. Le Conseil d'orientation a également appelé de ses vœux une planification plus participative à l'avenir. La Norvège a signalé que l'annonce de contribution avait fait l'objet le matin du 9 décembre d'un engagement juridique, et avait été signé par le Bureau du FASM. Certains se sont inquiétés de ce que la question foncière n'apparaissait pas dans la révision budgétaire comme une priorité pour la REDD+. Certains se sont également interrogés sur la part budgétaire affectée aux systèmes de MRV en place dans les pays, un aspect considéré comme crucial par le Conseil et par la COP 19 de la CCNUCC. Il a été précisé que la part du budget global serait maintenue, la portion de l'appui spécifique aux pays étant accrue pour la MRV et de nouvelles interventions étant programmées, notamment des activités régionales dans la région Pacifique. En outre, si l'allocation supplémentaire pour le foncier peut sembler minime, les activités en matière de foncier figurant dans le cadre d'autres activités seront également renforcées, et la CBR+ permettra aussi d'aider les communautés locales à participer aux activités de REDD+, notamment celles liées au foncier. Certains se sont inquiétés d'éventuels doubles emplois entre la future REDD+ Academy et les activités proposées par la CCNUCC, mais le secrétariat et le coprésident ont affirmé que ce ne serait pas le cas. Certains membres ont indiqué que la question des doubles emplois devrait être abordée au cours de réunions ultérieures du Conseil d'orientation.

Le Conseil d'orientation a approuvé le plan de travail et le budget révisés pour la 3^{ème} année (2014) de l'AAN et l'allocation de 24 725 978 dollars É.-U. telle que la sollicite le formulaire de demande de crédits.

Voir la décision 4.

Séance 4 : Partager les expériences de mise en œuvre

4a. Point de vue des pays concernés

Cette séance a été animée par Mme Pasang Dolma Sherpa, représentante des populations autochtones pour l'Asie-Pacifique. M. Alan Fox, conseiller en évaluation au PNUD, au nom des bureaux d'évaluation des organismes de l'ONU participants, a présenté un aperçu des enseignements tirés des évaluations des Programmes nationaux menés jusque-là. Il a noté que les organismes tendent de plus en plus à procéder conjointement aux évaluations, traduisant le surcroît de travaux conjoints dans les pays. Il ressort des évaluations que les gouvernements sont hautement conscients de la pertinence des Programmes nationaux ; les évaluations ont aussi mis en évidence de nombreux résultats positifs. Le processus et le rythme d'engagement des parties prenantes méritent toutefois un effort accru, compte tenu des niveaux de participation et de l'influence souvent faibles des populations autochtones et des OSC, et de l'engagement limité du secteur privé. Des problèmes récurrents ont été identifiés, notamment une ambition excessive dans la conception des programmes, la lenteur des processus de démarrage, et des difficultés soulevées par le manque de définition de la REDD+. Les évaluations démontrent que la variété des exigences opérationnelles des organismes ralentit la mise en œuvre, même si des signes d'amélioration sont apparus récemment dans la coordination. En général, les

Programmes nationaux sont partiellement parvenus à favoriser une appropriation nationale et la préparation de la REDD+.

M. Evarist Nashanda, agent forestier en chef de l'équipe spéciale nationale pour la REDD+ en Tanzanie, a esquissé à grands traits le Programme national de Tanzanie et présenté les conclusions de son évaluation finale. Voici quelques-uns des résultats obtenus : élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action sur la REDD+ ; des ateliers de formation ; une évaluation des capacités nécessaires ; une sensibilisation des décideurs de haut niveau à la REDD+ ; une étude des coûts de la REDD+ ; un renforcement des capacités sur les garanties ; des lignes directrices pour les contrats de REDD+ sur les crédits carbone ; et la cartographie de l'évolution du couvert forestier, du carbone stocké dans les sols et des avantages environnementaux et sociaux connexes. Un système de paiements du carbone a été mis à l'essai dans les projets pilotes REDD+. Plusieurs difficultés ont été soulevées, notamment une ambition excessive dans la conception du programme, un manque de coordination entre le gouvernement et les organismes de l'ONU, et le fait que certaines réalisations reposaient sur des ensembles de données liées à d'autres projets en cours. Le manque d'appropriation du programme par le pays a également été relevé. Parmi les principales leçons à retenir, il faut veiller à ce que les institutions nationales participent au processus de conception et s'approprient pleinement les résultats, et à combiner les paiements de la REDD+ avec des activités rémunératrices ou d'autres paiements pour les services écosystémiques.

Une discussion entre experts a ensuite eu lieu, M. Nashanda, M. Deuteronomy Kasaro, agent forestier en chef au service de la Foresterie de Zambie, et M. Khun (Cambodge) étant invités à faire part de leur expérience des Programmes nationaux et adresser leurs conseils aux pays qui entament leurs Programmes nationaux. Le groupe a identifié plusieurs pistes communes d'amélioration. Entre autres : fixer des buts réalistes, mener des consultations et une collaboration de grande ampleur, et veiller à une administration coordonnée et rationnelle. Les experts ont également indiqué la nécessité pour les pays de donner d'emblée l'impulsion. Ils ont conseillé aux pays qui entament leurs Programmes nationaux de tirer les leçons des Programmes nationaux existants et d'aborder la REDD+ en lien avec les programmes en place et non comme un effort isolé. M. Khun a cité le processus d'autosélection du Cambodge pour les représentants des populations autochtones comme un exemple à suivre. Interrogés sur le moyen d'améliorer leurs propres programmes, les spécialistes ont majoritairement évoqué une meilleure coordination et une simplification des procédures, ainsi qu'un meilleur engagement des parties prenantes.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité l'Indonésie (*in absentia*) et la Tanzanie pour avoir achevé leurs Programmes nationaux et transformé les difficultés en opportunités qu'il conviendra de saisir au cours de la phase suivante. La nécessité de faire preuve de prudence en engageant les communautés a été prise en compte, afin de ne pas susciter des attentes trop grandes. Le Conseil a également soulevé la question des systèmes de distribution des avantages, lesquels devraient, de l'avis des experts, être liés à des enjeux forestiers plus globaux que le seul carbone.

Le Conseil d'orientation a pris note des recommandations préliminaires du projet final d'évaluation indépendante du Programme national indonésien, et de l'évaluation indépendante finale du

Programme national de Tanzanie, et félicité les deux pays pour l'achèvement de leurs Programmes nationaux. **Voir la décision 5.**

Séance V : Programmes nationaux

5a. Bangladesh

M. Yunus Ali, conservateur forestier en chef au Bangladesh, a présenté la R-PP du Bangladesh, dépeignant le contexte dans le pays, le processus de préparation, les objectifs, le cadre de résultats, les dispositifs de gestion, les sources de financement et les réponses apportées aux commentaires des évaluations techniques indépendantes. L'exposé a révélé le haut niveau d'appropriation de la REDD+ dans le pays, comme en atteste l'adoption par le gouvernement de la feuille de route REDD+ en 2012. Parmi les opportunités uniques de REDD+ au Bangladesh, M. Ali a cité le dynamisme du secteur de la microfinance, les écosystèmes de mangroves et la forte densité de population rurale, autant de caractéristiques permettant de mettre la REDD+ à l'essai pour les pays à forte croissance démographique. Il a décrit trois ateliers multipartites nationaux et cinq régionaux dans lesquels les populations autochtones ont été largement représentées, ainsi que des consultations au niveau des villages. Quelque 700 personnes ont été directement impliquées dans le processus de consultation à cette date. L'un des traits remarquables de la R-PP est l'articulation des travaux sur la REDD+ avec les stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, notamment dans les régions littorales et du delta. Les dispositifs de gestion proposés comprennent un comité directeur national de REDD+ (CDR), un forum de parties prenantes à la REDD+ et une cellule de REDD+ en charge de la gestion de toutes les activités de REDD+ et de la coordination des parties prenantes et des partenaires dans le pays sous la direction stratégique du CDR. Les efforts de préparation à la REDD+ ont été appuyés à ce jour par le Programme ONU-REDD sous forme d'appui ciblé pour l'évaluation des dimensions anti-corruption et de MRV. Le budget total est de 15,6 millions de dollars É.-U., auquel le Programme national ONU-REDD a contribué moyennant 2,3 millions de dollars É.-U. Le gouvernement du Bangladesh financera 2,9 millions de dollars É.-U., l'USAID assurant un financement supplémentaire. M. Yunus a également indiqué que le gouvernement menait des discussions préliminaires avec la GIZ et l'UE afin d'obtenir un cofinancement complémentaire ; 4,6 millions de dollars É.-U. doivent encore être mobilisés en interne.

Mme Atallah a déclaré que la R-PP était conforme aux priorités nationales et son budget réaliste. Elle s'est félicitée de l'emploi innovant de la REDD+ comme interface entre atténuation et adaptation, et du processus très consultatif mené à ce jour, notant le haut niveau de détermination illustré par l'adoption de la feuille de route. Elle a signalé les risques potentiels encourus si d'autres financements ne peuvent être obtenus, suggérant que le financement d'ONU-REDD soit employé de sorte d'obtenir des résultats concrets même en l'absence de financement complémentaire. Mme Atallah a confirmé que le secrétariat considérait la R-PP conforme à la stratégie et aux directives opérationnelles d'ONU-REDD, et recommandé l'approbation par le Conseil de la demande de crédits.

Mme Sherpa a félicité M. Ali pour l'implication des populations autochtones et des communautés dans l'élaboration de la R-PP et a fait connaître les recommandations des populations autochtones du Bangladesh, formulées pendant une consultation tenue en octobre 2013.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité le Bangladesh pour sa R-PP, en particulier pour l'ampleur de la consultation menée auprès des parties prenantes. Le Conseil a instamment invité le Bangladesh à maintenir cet engagement tout au long de la mise en œuvre du programme, et il a été noté que le Bangladesh pourrait offrir une bonne occasion à l'avenir de mener une expérience pilote de CBR+. Interrogé par le Conseil, M. Ali est revenu sur certaines des activités qui seront entreprises dans les Chittagong Hill Tracts (région des collines de Chittagong) afin de répondre aux besoins des communautés qui y vivent, notamment des travaux sur les garanties et le foncier, et la formation d'une autorité de développement sous la direction de responsables autochtones. Le Conseil a suggéré que le Bangladesh envisage de distinguer les activités liées au suivi des forêts de celles liées aux garanties ; il a sollicité par ailleurs davantage de détails sur le cofinancement du Programme national. Le Conseil a aussi suggéré que le Bangladesh réfléchisse à la manière dont la mise en œuvre du programme pourrait contribuer aux objectifs de développement du pays, afin de répondre aux préoccupations des bailleurs de fonds concernant la communication des résultats. Le Conseil a aussi encouragé le pays à s'inspirer des leçons et des connaissances tirées de l'expérience d'autres pays ONU-REDD plus avancés.

Le Conseil d'orientation a approuvé la demande de financement pour une enveloppe de 2,3 millions de dollars É.-U. pour le Programme national du Bangladesh, dans les termes du budget prévu au formulaire de demande de crédits, ainsi que l'allocation budgétaire proposée, en tenant compte des recommandations du Conseil d'orientation, des évaluations techniques indépendantes et du secrétariat. Ces recommandations devraient figurer à la R-PP et dans le document de Programme national avant finalisation. **Voir la décision 6.**

5b. Côte d'Ivoire et Argentine

i. Argentine

M. Jorge Trevin, Forestier au Secrétariat pour l'Environnement et le Développement durable en Argentine, a proposé un exposé informel sur l'état d'avancement de la R-PP de l'Argentine. Il a décrit les institutions de REDD+ prévues et les groupes que chacune représentera. Il a également évoqué le processus de consultation en cours depuis 2008, 21 ateliers ayant eu lieu et toutes les régions boisées du pays ayant été associées. Ces travaux ont débouché sur la création d'un protocole de consultation libre, informée et préalable pour la REDD+, 39 organisations de populations autochtones étant impliquées dans les consultations. Une analyse des facteurs du déboisement a également été menée. Un cadre de mise en œuvre de la REDD+ est en cours d'élaboration afin de définir les divers mécanismes institutionnels et financiers. Reste à créer des systèmes de suivi de la gouvernance, des ressources et des garanties. M. Trevin a informé le Conseil que l'Argentine solliciterait 3,5 millions de dollars É.-U. au Programme ONU-REDD, pour un budget total de 10 millions de dollars É.-U. financé conjointement par le gouvernement national et le Fonds Carbone du FCPF.

Mme García avait été invitée, à des fins de partage des connaissances, à évoquer quelques pistes de réflexion inspirées par l'expérience de l'Équateur. Selon elle, l'analyse exhaustive réalisée par l'Argentine des facteurs du déboisement est un exemple à suivre pour d'autres pays. L'expérience menée en Équateur démontre combien il importe d'intégrer certains éléments dans la stratégie de

REDD+ - par exemple, un système d'information unique pour les niveaux forestiers et d'émissions ainsi que pour les garanties. Elle a aussi rappelé que l'engagement des parties prenantes à tous les niveaux et à tout moment était déterminant. Concernant les garanties, elle a conseillé que soit analysée l'étendue des garanties dans un contexte national avant que ne soient générés les indicateurs, et recommandé, pour la conception du système, l'emploi des outils disponibles qui sont adaptés aux besoins des pays. Concernant les consultations, elle a conseillé que soit précisé d'emblée le champ du processus de consultations, en distinguant les consultations relatives aux R-PP, d'une part, et les consultations portant sur les activités de REDD+ et nécessitant un processus de consentement libre, informé et préalable d'autre part. Comme l'illustre le cas de l'Équateur, Mme Garcia a indiqué que ce type de confusion se produisait couramment lorsque sont entreprises des consultations de R-PP. Si la distinction est faite entre les deux processus de consultation, les pays pourront mieux gérer les attentes suscitées par les fonds et les activités des R-PP.

ii. Côte d'Ivoire

M. Marcel Yao, responsable des Programmes nationaux au ministère de l'Environnement et du Développement de Côte d'Ivoire, a informé le Conseil de l'état d'avancement de la R-PP de la Côte d'Ivoire. Il a précisé qu'environ la moitié des forêts de la Côte d'Ivoire avait déjà disparu, l'agriculture étant le principal facteur. Un comité de REDD+ a été créé en Côte d'Ivoire en 2012 et la REDD+ jouit d'un solide appui politique. La structure institutionnelle comprendra un comité technique et un secrétariat permanent. La préparation de la R-PP a associé un vaste éventail de groupes de parties prenantes, notamment les ONG, les autorités traditionnelles, les médias, les jeunes et les femmes. Le cadre juridique de la REDD+ sera mis en œuvre dès 2014, une stratégie nationale sera élaborée en 2015, et, à compter de 2017, un processus de gestion des plaintes sera créé. Parmi les traits notables de la R-PP de la Côte d'Ivoire, il faut signaler une réunion de coordination mensuelle entre bailleurs de fonds, et l'accent mis sur l'interface entre la REDD+ et l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT). Une évaluation préalable des facteurs du déboisement révèle l'influence exercée par le commerce et la production des matières premières, en particulier le cacao et le café, et, partant, à quel point il importe d'emblée de se rapprocher du secteur privé. La Côte d'Ivoire sollicitera 3 millions de dollars É.-U. au Programme ONU-REDD, pour un budget total de 12,5 millions de dollars É.-U. La contribution du pays devrait se situer entre dix et 15 pour cent.

M. Kabengele a fourni quelques directives à la Côte d'Ivoire, inspirées de l'expérience de la République démocratique du Congo, en mettant en évidence la contribution de la coopération Sud-Sud à l'engagement de la Côte d'Ivoire dans la REDD+. Il a conseillé à la Côte d'Ivoire de veiller à ce que ses multiples partenaires se rencontrent régulièrement et œuvrent conjointement au même résultat, et qu'il importait d'analyser les causes du déboisement dès le début. Tout en rappelant qu'il fallait impliquer toutes les parties prenantes, notamment le secteur privé, il a particulièrement insisté sur la nécessité de promouvoir l'appropriation aux plus hauts échelons du gouvernement afin de susciter un changement. Enfin, il a exhorté à une coordination des messages et des communications entre les niveaux national, régional et local, afin de ne pas faire naître d'attentes irréalistes à l'égard de la REDD+.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité l'Argentine et la Côte d'Ivoire pour les progrès réalisés. L'Argentine a été particulièrement louée pour avoir fait participer les parties prenantes dès le début, et la Côte

d'Ivoire pour l'accent mis sur la participation des femmes et l'interface entre la REDD+ et le FLEGT. Le Conseil a indiqué à l'Argentine que le budget prévu pour les processus participatifs semblait bas, lui conseillant de l'examiner plus avant. La représentante de l'ONG argentine, l'observateur, a signalé que l'association qu'elle représente avait rencontré des difficultés pour participer aux ateliers, et n'avait pas reçu de réponse du gouvernement concernant une initiative suggérée comme activité de démonstration préalable de la stratégie nationale de REDD+. Le coprésident a proposé que cette question soit abordée bilatéralement.

Le Conseil d'orientation a pris note des besoins budgétaires estimatifs de l'Argentine et de la Côte d'Ivoire et de l'état d'avancement des préparatifs de leurs R-PP, et encouragé les deux pays à présenter formellement leurs Programmes nationaux d'ici la douzième réunion du Conseil d'orientation, en tenant compte des recommandations formulées par le Conseil d'orientation. **Voir la décision 7.**

5c. Panama

M. Illescas, représentant des OSC pour l'Amérique latine et les Caraïbes, animateur de cette séance, a souhaité la bienvenue aux représentants du Panama et expliqué la genèse et le format de cette séance.

Pour l'information du Conseil, Mme Clea Paz, agent supérieure de Programme au ONU-REDD secrétariat, a dressé un bilan depuis le CO10 et les conclusions de l'enquête indépendante entreprise sur les plaintes, et celles de l'évaluation du programme. L'enquête a conclu que les droits individuels n'avaient pas été violés mais que la conception et le processus participatif faisaient apparaître des manquements ayant une incidence sur la participation des populations autochtones au programme. Notant des coïncidences entre les recommandations de l'enquête et de l'évaluation, elle a précisé que le Programme avait produit une seule réponse pour les deux. L'évaluation a donné lieu à 13 recommandations, adressées à l'autorité nationale pour l'environnement du to Panama (ANAM), à l'équipe du Programme national et au Programme ONU-REDD. Un plan de travail révisé a depuis été élaboré en collaboration par l'ANAM et la COONAPIP, et approuvé par l'assemblée de la COONAPIP. Une réponse de la direction a été élaborée et des mesures sont prises pour intégrer les enseignements tirés de cette situation dans les démarches de programmation à venir.

M. Gerardo Gonzalez, Point focal REDD+ au Panama, a exprimé ses remerciements à la COONAPIP pour son ouverture au dialogue, grâce à laquelle le Programme national a pu aller de l'avant. Il a observé que le processus avait été une expérience riche en enseignements pour toutes les parties, rappelant que les membres du Conseil d'orientation avaient formulé des conseils et des encouragements lors d'une séance d'information en marge de la onzième réunion du Conseil d'orientation, et que de tels apports étaient précieux pour favoriser un accord entre les parties. Il a décrit les mesures prises les mois précédents pour élaborer le nouvel ordre du jour, évoquant notamment une réunion entre l'ANAM, les organismes et les techniciens de la COONAPIP en septembre 2013, ainsi qu'une présentation formelle du nouveau cadre en octobre 2013, et son approbation par l'Assemblée de la COONAPIP en novembre 2013. M. Gonzalez a exprimé l'espoir que le Conseil approuvera une prorogation sans frais au mois de juin 2015.

M. Candido Mezua, président de la COONAPIP, a décrit la situation des populations autochtones au Panama, faisant ressortir la relation particulière qui les unit à leurs terres, et leur statut de propriétaires collectifs des terres et des forêts où ils vivent, lequel est reconnu par le Panama. Il a signalé que les

populations autochtones appliquaient la "REDD+" sur leurs terres bien avant que ne soit forgé ce concept. Il a expliqué que le retrait par la COONAPIP du Programme découlait de sa mise à l'écart dans le processus et du sentiment qu'il importait d'exercer son droit au CLIP. Il a indiqué que le processus entrepris depuis quelques mois avait restauré la confiance de la COONAPIP dans le Programme. Il a reconnu la bonne volonté du gouvernement et exprimé sa reconnaissance pour sa détermination à résoudre les problèmes. En conséquence, la participation des populations autochtones au Programme est désormais garantie. M. Mezua a appelé les autres populations autochtones à faire respecter leur droit à la consultation et invité instamment le Conseil à élaborer des processus renforcés de résolution des plaintes afin de prévenir la survenance de tels risques à l'avenir.

M. Gabriel Labbate, coordonnateur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes au PNUE, a présenté la réponse de la direction à l'évaluation, résumant les recommandations reçues et les actions entreprises. Il a également décrit l'appui fourni par le Programme ONU-REDD au dialogue entre l'ANAM et la COONAPIP. Il a noté que le cadre de résultats du Programme national avait été révisé, que le rôle de la table ronde nationale REDD+ avait été renforcé, et les produits du SNSF remaniés et adaptés. Un processus de consultation et de participation fondé sur l'égalité, la transparence et le respect a été formalisé, et un protocole de communication doit être élaboré pour orienter le dialogue entre le Programme et ses parties prenantes. Au niveau mondial, le Programme ONU-REDD met en place une série de mesures pour améliorer l'exécution des Programmes nationaux, notamment en appliquant des principes de mise en œuvre convenus entre les trois organismes, et en procédant à une analyse du contexte institutionnel et des évaluations participatives de la gouvernance.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité les parties pour être parvenues à une solution, et rendu hommage aux travaux des équipes indépendantes d'enquête et d'évaluation. Le Conseil a noté la nécessité de mécanismes de réclamation à tous les niveaux, signalant que cette situation illustre l'importance de gérer les attentes. La question a été soulevée de savoir si la compréhension dégagée jusqu'ici demeurerait inchangée sous un nouveau gouvernement, et M. Gonzalez a assuré au Conseil que l'accord devrait être entériné par le prochain gouvernement.

Le Conseil d'orientation a félicité le gouvernement et les populations autochtones du Panama des progrès réalisés, pris note de la réponse de la direction, pris acte des changements proposés au Programme national conjoint, notamment la demande de prorogation sans frais au mois de juin 2015, et recommandé que les organismes évaluent la possibilité d'envisager le Panama comme pays pilote de la CBR+. **Voir la décision 8.**

Note : L'ordre des séances qui suivent a été modifié pour les besoins des délibérations du groupe de travail sur l'examen de la structure du Conseil d'orientation

Séance VIII : Point d'information sur les avancées du FCPF depuis la 15^{ème} réunion du Comité des participants

8a. Point d'information sur les avancées du FCPF depuis la 15^{ème} réunion du Comité des participants

Mme Neeta Hooda, spécialiste en chef des financements carbone dans l'équipe de gestion du Fonds (FMT) au FCPF, a informé le Conseil des derniers événements de son organisme et des réunions du Comité des participants (CP) et du Fonds Carbone. La dernière réunion du CP s'est tenue en Indonésie en juin 2013. Parmi les 36 pays du FCPF, 32 ont obtenu l'approbation de leurs R-PP. La programmation du renforcement des capacités des populations autochtones, des habitants des forêts et des OSC a progressé. Le CP a accepté d'inviter un observateur pour les femmes à ses futures réunions. Lors de la même réunion, les observateurs des populations autochtones du FCPF, du Programme ONU-REDD et de la Programme d'investissement pour la forêt (FIP) de la Banque mondiale ont tenu leur première réunion conjointe et présenté leurs domaines d'activité prioritaires au CP : engagement des parties prenantes, suivi et évaluation, et questions foncières. Mme Hooda a également dressé le bilan de la huitième réunion du Fonds Carbone à Paris en décembre 2013. Sur la question de la collaboration ONU-REDD/FCPF, Mme Hooda a signalé la tenue d'un atelier conjoint pour les populations autochtones dans les processus de REDD+ à Weilburg, en Allemagne, les 10-12 septembre 2013, et la finalisation d'orientations conjointes sur les mécanismes de règlement des plaintes. À la demande du Conseil, elle a également évoqué la question de l'harmonisation du suivi et évaluation dans les pays où œuvrent les deux programmes, des travaux étant prévus pour étudier l'élaboration d'un rapport-type harmonisé.

Séance VII : Information sur l'évaluation du Programme

7a. Point sur l'évaluation du Programme

M. Alain Frechette, évaluateur en chef au sein de l'équipe d'évaluation indépendante, a rendu compte pour le Conseil de l'évaluation du Programme en cours, qui concerne tout l'éventail des activités d'ONU-REDD dans le monde et les pays, de 2008 à 2013, dans le but de tirer les enseignements et d'ainsi favoriser une amélioration du Programme. Les évaluateurs travaillent à partir des évaluations à mi-parcours et finales et en se rendant dans une sélection de pays du Programme. Un sondage en ligne est en cours d'élaboration, et les évaluateurs procéderont également à des entretiens et des analyses documentaires approfondis. Les conclusions, dans leur version provisoire, seront transmises aux groupes de stratégie et d'administration du Programme ONU-REDD, et validées par un groupe externe d'experts de la REDD+. À cette date, les évaluateurs se sont rendus dans cinq pays, ont mené plus de 100 entretiens et visité tous les bureaux régionaux. Un projet de rapport sera livré en mars 2014 et présenté au Conseil d'orientation lors de sa réunion suivante.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a loué la structure et la qualité du rapport de lancement, mais indiqué que le rappel historique de la REDD+ devrait être revu à l'aune de la nouvelle impulsion donnée à la REDD+

dans le sillage de la COP 19 de la CCNUCC. La Norvège a exprimé son soutien résolu à l'évaluation des garanties et des aspects transversaux, suggérant que l'équipe d'évaluation fasse une place particulière à la lutte contre la corruption. Le Conseil d'orientation a invité M. Frechette à expliciter la manière dont l'équipe d'évaluation a répondu aux commentaires formulés lors de la dixième réunion du Conseil, notamment sur les aspects suivants : la complémentarité avec le cadre axé sur les résultats, les évaluations de même type entreprises par le FCPF et le FIP, et l'évaluation de la préparation à la REDD+ dans les pays partenaires. Le Conseil a noté qu'il fallait se pencher sur l'efficacité et les coûts, compte tenu du climat d'austérité qui prévaut en Europe et de son incidence sur les budgets affectés à l'aide publique internationale. Certains ont pointé l'absence remarquée de la Bolivie dans la liste des pays à visiter, mais M. Frechette a assuré au Conseil que des entretiens approfondis seraient menés par téléphone. Il a aussi confirmé que le rapport de lancement serait révisé pour rendre compte des récents progrès de la REDD+, et que l'équipe étudierait les évaluations du FCPF et du FIP. Certains déplorant l'accent mis dans le rapport de lancement sur le rôle des marchés du carbone, cette réserve a été notée, et M. Frechette a confirmé qu'elle serait prise en compte dans la version finale du rapport. Étant donné le rôle joué par la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le Programme ONU-REDD depuis sa création, le pays s'est déclaré prêt avec enthousiasme à contribuer à l'évaluation du Programme. M. Frechette a confirmé qu'il serait enchanté de parler aux représentants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Séance VI : Point d'information sur l'examen de la structure du Conseil d'orientation

6a. Point d'information sur l'examen de la structure du Conseil d'orientation

Suite à la décision, prise lors de la dixième Conseil d'orientation, de charger le groupe de travail sur l'examen du Conseil d'orientation de préparer une réponse aux points soulevés dans l'examen, M. Chris Meyer, représentant des OSC pour les pays développés, a présenté le rapport du groupe de travail. Plusieurs recommandations formulées à la suite de l'examen ayant déjà été abordées lors du dixième Conseil d'orientation, les recommandations du groupe de travail ont porté sur les questions restantes, notamment celle du roulement des pays, soulevée dans la séance d'ouverture. Une question demeurée en suspens a été signalée : une clarification avait été réclamée sur le statut et les rôles du groupe de coordination, du groupe de stratégie, du groupe d'administrations et du secrétariat au regard du Conseil d'orientation, et le groupe de travail a prié le secrétariat de suggérer des solutions, par exemple d'examiner ce point entre deux réunions du Conseil.

Le groupe de travail a recommandé qu'une séance soit consacrée lors de la prochaine réunion du Conseil d'orientation à l'incidence des accords de la COP 19 de la CCNUCC pour le Programme ONU-REDD. Il a également recommandé que le Conseil prenne acte de la note d'orientation pour l'amélioration des préparatifs et de la tenue de la réunion, élaborée par le secrétariat à la demande du Conseil d'orientation lors de sa dixième réunion. Il a recommandé de reprendre le roulement des membres du Conseil d'orientation, et de modifier le règlement intérieur afin de parrainer des pays partenaires observateurs supplémentaires pour assister aux réunions du Conseil d'orientation. Un processus d'autosélection régional serait mis en place, que le secrétariat se tient prêt à faciliter, à la demande des régions, dans les deux cas. Plusieurs recommandations ont été formulées pour résoudre les conflits d'intérêt et améliorer la consultation du Conseil d'orientation sur les décisions concernant

les allocations financières. Le groupe de travail a relevé que la recommandation figurant au rapport d'examen du Conseil d'orientation concernant le suivi et l'évaluation n'a plus lieu d'être, puisque le cadre de suivi élaboré entre temps satisfait cette recommandation. Le groupe de travail a enfin recommandé que les questions à plus long terme relatives à l'avenir du Programme soient abordées en 2015, après que le Programme se soit doté d'une stratégie post-2015.

Avis du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité le groupe de travail des recommandations contenues dans leur réponse à l'examen de la structure du Conseil, qui ont été diffusées en format papier et soumises à l'examen des participants. La procédure proposée consistant à confier au secrétariat le soin de faciliter le roulement des membres et la sélection des observateurs, à la demande des régions, devra être mise à jour et prendre en compte plusieurs précisions apportées par le Conseil d'orientation. En outre, dans la mesure où la COP 20 de la CCNUCC formulera peut-être des orientations sur la REDD+, il pourra s'avérer nécessaire d'impartir davantage de temps de réflexion à la stratégie post-2015 du Programme. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait valoir qu'il importait de prévoir un renforcement des capacités pour l'appui aux nouveaux membres du Conseil d'orientation.

Suite à l'examen de la structure du Conseil d'orientation, le Conseil d'orientation a pris note des recommandations contenues dans la réponse apportée par le groupe de travail et décidé ce qui suit :

- a. Roulement des pays³ :
 - i. Les pays membres du Programme alterneront deux fois par an avec un membre de chaque région préalablement à chaque réunion du Conseil d'orientation ;
 - ii. Pour chaque région, le pays membre du Programme ayant servi le Conseil d'orientation pendant la plus longue durée au moment de l'alternance sera celui qui cèdera son siège ;
 - iii. Le mandat des pays membres du Programme est de 3 réunions du Conseil d'orientation ;
 - iv. À compter de la onzième réunion du Conseil d'orientation, les pays membres du Programme reprennent le roulement afin de permettre à deux nouveaux pays par région de prendre leur place lors de la douzième réunion du Conseil d'orientation ;
 - v. Le règlement intérieur et les directives opérationnelles du Programme ONU-REDD seront modifiés en conséquence.
- b. Observateurs :
 - i. Augmentation du nombre d'observateurs (jusqu'à 2 pays partenaires par région) conviés à assister aux réunions du Conseil d'orientation.
 - ii. Les pays partenaires parrainés seront choisis pour observer une seule réunion, sur la base d'une sélection annuelle.

³ Bien qu'un consensus ait été dégagé durant la réunion du Conseil d'orientation, la PNG et la RDC ont fait observer leur désaccord avec la décision.

- iii. Le règlement intérieur et les directives opérationnelles du Programme ONU-REDD seront modifiés en conséquence.
- c. Budget :
- i. Les membres du Conseil d'orientation sont invités à communiquer leur avis sur les priorités à prendre en compte dans la préparation du projet de plan de travail et de budget pour l'AAN. Ces avis seront adressés au secrétariat 80 jours ouvrables avant la réunion du Conseil d'orientation lors de laquelle une décision devrait être prise sur le financement de l'AAN.
 - ii. Le projet de plan de travail et de budget de l'AAN, assorti d'une matrice de réponses indiquant la manière dont ont été prises en compte les observations reçues par le Conseil d'orientation, sera diffusé par le secrétariat au Conseil d'orientation au moins 35 jours ouvrables avant la réunion du Conseil durant laquelle le budget proposé sera examiné pour décision.
 - iii. Le secrétariat s'emploiera à organiser une séance d'information préalablement à l'examen par le Conseil d'orientation des propositions budgétaires.
- d. Feuille de route pour résoudre les enjeux à long terme :
- i. Les enjeux s'inscrivant dans un plus long terme seront abordés en 2015, car la forme est définie par la fonction, et les fonctions du Programme seront définies dans la stratégie post-2015, qui sera élaborée en 2014.

Voir la décision 9.

Séance IX : Clôture de la réunion

9a. Prochaine réunion du Conseil d'orientation

Le secrétariat a fourni au Conseil d'orientation un aperçu du choix des dates et du lieu de sa prochaine réunion, indiquant à titre provisoire la première semaine de juillet 2014 mais rappelant que cette date devrait être confirmée en temps voulu, compte tenu de la nécessité de coordonner les réunions avec la Banque mondiale. Il a donc été noté que les dates et lieu de la réunion seraient communiqués par le secrétariat. Ce dernier a également porté à la connaissance des participants le formulaire de satisfaction relatif aux réunions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, et invité le Conseil à le remplir au plus tard le 18 décembre.

9b. Décisions et conclusions

Les décisions des séances I à IX ont été présentées à titre provisoire par les coprésidents et confirmées par le Conseil d'orientation.

Annexe 1 : Liste des participants

		Prénom	Nom	Pays/organisme
1	M.	Jorge	Trevin	Argentine
2	M.	Haradhan	Banik	Bangladesh
3	M.	Yunus	Ali	Bangladesh
4	M.	Vathana	Khun	Cambodge
5	M.	Sam Ang	Chea	Cambodge
6	M.	Carlos A.	Carretero	Colombie
7	M.	Nicolás	Ávila Vargas	Colombie
8	M.	Lucien	Dja	Côte d'Ivoire
9	M.	Marcel	Yao	Côte d'Ivoire
10	M.	Victor	Kabengele Wa Kadilu	République démocratique du Congo
11	Mme.	Brigitte	Mukundji	République démocratique du Congo
12	Mme.	María del Carmen	García	Équateur
13	M.	Manuel	Alvarado Leverón	Honduras
14	M.	Alfred	Gichu	Kenya
15	M.	Abdelaziz	Hammoudi	Maroc
16	M.	Resham	Dangi	Népal
17	M.	Salisu	Dahiru	Nigéria
18	M.	Odigha	Odigha	Nigéria
19	M.	Okibe	Augie	Nigéria
20	M.	Gerardo	González	Panama
21	M.	Carlos	Gómez	Panama
22	M.	Massiel	Vega de Perea	Panama
23	Mme.	Rensie	Panda	Papouasie-Nouvelle-Guinée
24	Mme	Federika	Bietta	Papouasie-Nouvelle-Guinée
25	M.	Jose	Penayo	Paraguay
26	M.	Rolando	de Barros Barreto	Paraguay
27	Mme.	Maria del Rosario	Sevillano Arevalo	Pérou
28	Mme.	Henriette	Tsoh-Ikounga	République du Congo
29	M.	Jean Felix	Issang	République du Congo
30	M.	Wani	Emilio	Soudan du Sud
31	M.	Timothy	Onak Yor	Soudan du Sud
32	M.	Abdelazim	Ibrahim	Soudan
33	M.	Evarist	Nashanda	Tanzanie
34	M.	Juma	Mgoo	Tanzanie
35	M.	Cuong	Pham Manh	Viet Nam
36	M.	Deuteronomy	Kasaro	Zambie
37	M.	Edwin	Usang	OSC
38	M.	Chris	Meyer	OSC
39	M.	Kanwar Muhammad Javed	Iqbal	OSC
40	M.	Victor	Lopez Illescas	OSC
41	M.	Lekumok	Kironyi	Populations autochtones

42	Mme.	Pasang	Sherpa	Populations autochtones
43	M.	Estebancio	Castro	Populations autochtones
44	M.	Kanyinke	Sena	Populations autochtones
45	M.	Cándido	Mezúa Salazar	COONAPIP
46	M.	Héctor	Huerta González	COONAPIP
47	Mme	Liliana	Ortega	ECONDS
48	M.	Patrick	Wylie	UICN
49	Mme.	Yanira	Ntupanyama	Malawi
50	Mme.	Stella	Gama	Malawi
51	Mme.	Alinafe	Chibwana	Malawi
52	M.	John	Kerkering	Malawi
53	M.	James	Griffiths	WBCSD
54	Mme.	Claire	Martin	Transparency International
55	M.	Alain	Frechette	Évaluateur indépendant
56	Mme.	Minoli	de Bresser	Évaluatrice indépendante
57	M.	Wojtek	Galinski	CCNUCC
58	Mme.	Neeta	Hooda	FCPF
59	M.	Michael	Speirs	Danemark
60	M.	Kristian Frey	Jensen	Danemark
61	M.	Michael	Bucki	Commission européenne
62	M.	Thomas	Sembres	Commission européenne
63	Mme.	Michela	Tagliaferri	Commission européenne
64	Mme.	Aulikki	Kaupila	Commission européenne
65	Mme.	Rannveig	Knutsdatter Formo	Norvège
66	M.	Ivar	Jørgensen	Norvège
67	M.	Tore	Langhelle	Norvège
68	Mme.	Margrete	Laland	Norvège
69	Mme.	Adela	Diaz Bernárdez	Espagne
70	M.	Xavier	Bellmont Roldán	Espagne
71	M.	Vicente Pedro	Cacho López de la Calzada	Espagne
72	M.	Luis Angel	Redondo Gómez	Espagne
73	Mme	Xiangjun	Yao	FAO
74	Mme.	Mette	Loyche Wilkie	FAO
75	Mme.	María José	Sanz Sánchez	FAO
76	M.	Eduardo	Mansur	FAO
77	M.	Adam	Gerrand	FAO
78	Mme.	Veerle	Vandeweerd	PNUD
79	M.	Tim	Clairs	PNUD
80	M.	Charles	McNeill	PNUD
81	M.	Josep	Garí	PNUD
82	Mme.	Berta	Pesti	PNUD
83	M.	Akihito	Kono	PNUD
84	M.	Alan	Fox	Évaluateur du PNUD
85	Mme.	Mari	Matsumoto	Bureau du FASM du PNUD
86	Mme.	Elizabeth	Mrema	PNUE
87	M.	Tim	Christophersen	PNUE

88	M.	Edoardo	Zandri	PNUE
89	Mme.	Julie	Greenwalt	PNUE
90	M.	Gabriel	Labbate	PNUE
91	M.	Iain	Henderson	PNUE
92	Mme.	Valerie	Kapos	PNUE-WCMC
93	M.	Mario	Boccucci	Secrétariat
94	Mme.	Thais	Linhares-Juvenal	Secrétariat
95	Mme.	Mirey	Atallah	Secrétariat
96	Mme.	Clea	Paz Rivera	Secrétariat